

CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE ÉTOILE ROUGE GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 1

OCOM M207.01 - IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE L'ÉTOILE ROUGE

Durée totale : 30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires pour l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au point d'enseignement pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant de donner la leçon.

Un document de cours des OREN et des OCOM pour l'instruction de l'étoile rouge se trouvent dans l'A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 2, annexe A. Les photocopier au besoin.

Obtenir le contrat d'engagement communautaire (CEC) du corps de cadets élaboré pendant l'OCOM M107.01 (Participer à une discussion sur la première année de l'instruction). Si un contrat d'engagement communautaire n'avait pas élaboré, les instructeurs peuvent choisir un contrat qui se trouve à l'annexe A pour le compléter avec les cadets comme activité facultative.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour présenter l'instruction de deuxième année aux cadets et pour stimuler leur intérêt.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit être en mesure d'identifier l'instruction de l'étoile rouge qu'il recevra et d'évaluer des buts individuels et des buts de groupe.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets connaissent quel genre d'instruction va se dérouler pendant l'étoile rouge pour leur donner un aperçu sur ce que l'année d'instruction nécessitera. L'instruction de l'étoile rouge sera une année passionnante de nouvelles expériences. Le fait de donner aux cadets un bref aperçu du programme peut créer

un certain empressement à terminer l'instruction. Les mises à jour du contrat d'engagement communautaire du corps de cadets devraient stimuler chaque cadet individuellement et tout le groupe pendant l'année d'instruction à venir.

Point d'enseignement 1	Discuter de l'instruction obligatoire de l'étoile rouge
Durée : 5 min	Méthode : Exposé interactif

INSTRUCTION COMMUNE

Il existe de l'instruction commune de cadets qui s'applique aux cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air. Les OREN de l'instruction qui est commune à tous les cadets de deuxième année comprennent :

Numéro et sujet de l'OREN	Énoncé de l'OREN
201 Civisme	Déterminer le rôle d'un citoyen canadien conscient de l'environnement
202 Service communautaire	Effectuer un service communautaire
203 Leadership	Démontrer les qualités de leadership dans un environnement entre pairs
204 Bonne forme physique et mode de vie sain	Mettre à jour son plan d'activité personnel
205 Sports récréatifs	Participer à des sports récréatifs
206 Tir de précision	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets durant un exercice de tir de précision récréatif
207 Connaissances générales des cadets	Servir dans un corps de cadets de l'Armée
208 Exercice militaire	Exécuter de l'exercice militaire en tant que membre d'une escouade
211 Biathlon d'été	Participer à des activités compétitives de biathlon d'été

INSTRUCTION DES CADETS DE L'ARMÉE

Il existe de l'instruction propre à l'élément qui est spécifique aux cadets de l'Armée. Les OREN de l'instruction qui est particulière aux cadets de l'Armée de deuxième année comprennent :

Numéro et sujet de l'OREN	Énoncé de l'OREN
220 Familiarisation avec les Forces canadiennes	Reconnaître les opérations de soutien de la paix des Forces canadiennes
221 Entraînement en campagne	Exécuter les tâches d'un membre d'une section pendant un exercice en campagne – bivouac – lors d'une fin de semaine
222 Navigation	Naviguer le long d'un itinéraire en utilisant une carte et une boussole

Numéro et sujet de l'OREN	Énoncé de l'OREN
223 Randonnée en montagne	Effectuer une randonnée pédestre le long d'un itinéraire dans le cadre d'un exercice incluant une nuit
224 Survie en milieu sauvage	Déterminer les mesures immédiates à prendre lorsqu'on est perdu

L'expédition est une activité qui distingue les cadets de l'Armée des autres éléments de cadets. Conformément à l'OAIC 41-05, *Programme des expéditions des Cadets royaux de l'Armée canadienne*, l'expédition se définit comme « toute activité qui comprend des déplacements dynamiques d'une durée d'au moins 36 heures, là où il y a un but clair correspondant à cette activité. » Dans l'instruction de l'étoile rouge, l'expédition est soutenue par l'OREN 221 – Entraînement en campage, l'OREN 222 – Navigation, l'OREN 223 – Randonnée en montagne et l'OREN 224 – Survie en milieu sauvage.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

- Q1. Qu'est-ce l'instruction commune?
- Q2. Quels sont les OREN d'instruction commune?
- Q3. Quels sont les OREN particuliers à l'Armée?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. L'instruction qui s'applique aux cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air.
- R2. Les OREN d'instruction commune comprennent :
 - 201 Civisme;
 - 202 Service communautaire;
 - 203 Leadership;
 - 204 Bonne forme physique et mode de vie sain;
 - 205 Sports récréatifs;
 - 206 Tir de précision;
 - 207 Connaissances générales des cadets;
 - 208 Exercice militaire; et
 - 211 Biathlon d'été.
- R3. Les OREN particuliers à l'Armée comprennent :
 - 220 Familiarisation avec les FC;
 - 221 Entraînement en campagne;
 - 222 Navigation;

- 223 Randonnée en montagne; et
- 224 Survie en milieu sauvage.

Point d'enseignement 2

Discuter de l'instruction complémentaire de l'étoile rouge

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif



Ce PE varie selon le corps de cadets. Discuter de l'instruction complémentaire que le corps de cadets entreprendra au cours du programme de l'étoile rouge. Se référer au plan d'instruction annuel du corps de cadets pour les occasions d'instruction complémentaire.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

- Q1. Quelle est l'instruction complémentaire qui se fait en campagne?
- Q2. Quelle est l'instruction complémentaire qui est disponible pour les cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air?
- Q3. Quelle instruction complémentaire est la plus intéressante?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Les réponses seront variées.
- R2. Les réponses seront variables mais proviendront seulement des OREN communs.
- R3. Les réponses seront variées.

Point d'enseignement 3

Revoir le contrat d'engagement communautaire du corps de cadets

Durée : 15 min Méthode : Exposé interactif



Un contrat d'engagement communautaire du corps de cadets (CEC) peut avoir été élaboré pendant l'OCOM M107.01 (Participer à une discussion sur la première année de l'instruction). L'information ci-dessous est une mise à jour du CEC.

Discuter du CEC actuel du corps de cadets. Tous les cadets doivent connaître les buts du corps de cadets qui ont été élaborés.

Réévaluer et mettre à jour le CEC actuel du corps de cadets. Les cadets peuvent être d'accord que certains buts doivent être changés ou que certains doivent être ajoutés ou supprimés.

Si le corps de cadets n'a pas de CEC, les objectifs et les buts doivent tout de même être discutés. Aucun temps n'a été accordé pour terminer un CEC dans cette leçon; cependant, du temps complémentaire peut être accordé selon le besoin. Les instructions pou effectuer un CEC se trouvent à l'annexe A.

CONTRAT D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Les objectifs du CEC sont :

- le respect de l'intégrité;
- le respect de la diversité; et
- le respect des individus et du groupe auquel le cadet appartient.

Lorsque les instructeurs et les cadets se respectent mutuellement, il est plus facile de travailler ensemble à atteindre le même but et de se soutenir tous et chacun au cours du processus d'apprentissage.

Buts du CEC

Avant d'établir un CEC, tous les cadets doivent être prêts à s'engager aux buts communs.

Être présent. Le CEC exige que chacun s'engage consciencieusement à être présent en **corps et en esprit**, ainsi que de s'engager à participer **pleinement**, d'accepter et d'être responsable de ses actions. Cela veut dire que chacun doit démontrer de l'intérêt au soutien mutuel et de s'engager activement au processus d'apprentissage.

Être en sécurité. Afin de stimuler l'intérêt, de faciliter la participation et de créer un milieu sans parti pris pour les membres du groupe, chacun doit se sentir en sécurité. C'est le travail de l'instructeur de s'assurer que les membres de l'équipe se sentent **physiquement et émotionnellement** en sécurité afin de participer au processus d'apprentissage. Cette responsabilité revient aussi aux membres du groupe. Les comportements et les attitudes ne doivent pas mettre en danger les autres membres du groupe. Un environnement sécuritaire encourage chaque membre à participer activement, à poser des questions et à fournir des réponses sans avoir peur d'être ridiculisé.

Se fixer des buts. Il est essentiel que chaque cadet établisse des buts personnels. Ces buts fournissent au membre et au groupe les points de référence selon lesquels ils feront des choix par rapport aux actions et plans. Dans chaque processus d'apprentissage, il est primordial d'établir des buts. Une fois que les buts sont établis, les membres du groupe et les individus assument la responsabilité de les atteindre. Le CEC exige que les membres du groupe travaillent collectivement vers l'atteinte des buts du groupe et qu'ils se soutiennent les uns les autres pour atteindre des buts individuels.

Être honnête. Être honnête signifie que chacun est honnête avec les autres et surtout avec lui-même. Par exemple, dans une situation de déception ou de colère, les membres de l'équipe doivent simplement reconnaître leurs sentiments face à la situation et expliquer ouvertement et fidèlement leur état d'esprit. Dans cette situation, chacun sera capable de travailler à résoudre le problème. Être honnête exige que les membres soient responsables les uns envers les autres et responsables pour leurs propres paroles et actions.

Accepter et continuer. Le CEC nécessite que les membres du groupe reconnaissent qu'ils ne sont pas toujours en accord et qu'ils ont des opinions et des idées différentes. Dans ce cas-ci, les membres doivent choisir de mettre leurs différends de côté et de continuer pour atteindre les buts.

Utilisation d'un CEC

Les CEC peuvent être utilisés de différente façon, mais souvent ils réussissent par eux-mêmes. Ils deviennent des outils pour promouvoir l'esprit d'équipe du groupe. On peut référer à un CEC après une activité, une expérience ou une situation en demandant au groupe comment ils ont agi et réagi. Habituellement, les membres du groupe y réfèrent même avant que le chef ne le fasse. Les membres du groupe doivent être capables d'identifier par eux-mêmes ce qui s'est bien et moins bien déroulé. Ils doivent aussi être capables d'identifier ce qu'ils doivent améliorer pour respecter leur « contrat ».

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS

- Q1. Quels sont les objectifs du CEC?
- Q2. Qu'arrive-t-il avant d'accepter et continuer?
- Q3. De quelle façon le CEC est-t-il utilisé?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Les objectifs du CEC sont :
 - le respect de l'intégrité;
 - le respect de la diversité; et
 - le respect des individus et du groupe auguel le cadet appartient.
- R2. Les membres doivent choisir de mettre leurs différends de côté et de continuer pour atteindre les buts.
- R3. On peut référer à un CEC après une activité, une expérience ou une situation en demandant au groupe comment ils ont agi et réagi.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

QUESTIONS

- Q1. Nommez quelques OREN de l'étoile rouge qui sont particuliers aux cadets de l'Armée?
- Q2. À quelle instruction complémentaire le corps de cadets participe-t-il?
- Q3. Quels sont les cing buts du CEC?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. L'OREN 221 Entraînement en campagne, l'OREN 222 Navigation, l'OREN 223 Randonnée en montagne et l'OREN 224 Survie en milieu sauvage.
- R2. Les réponses varieront selon chaque corps de cadet.
- R3. Les cinq buts sont :
 - être présent;
 - être en sécurité;
 - se fixer des buts;
 - être honnête; et
 - accepter et continuer.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

Les cadets devraient savoir à quoi s'attendre dans leur année d'instruction pour maintenir l'intérêt dans le programme. Avant que les occasions se présentent, les cadets devraient avoir une idée de l'instruction à laquelle ils aimeraient participer.

COMMENTAIRES/REMARQUES À l'INSTRUCTEUR

S.O.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-010 CATO 11-03 D Cdts 2. (2006). *Mandat du Programme des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

A2-031 CATO 40-01 D Cdts 3. (2003). *Aperçu du Programme des cadets de l'Armée*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

A2-035 CATO 41-05 D Cdts 4. (2006). *Programme des expéditions des cadets de l'Armée*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

C2-038 (ISBN 0787224596) Henton, M. (1996). Adventure in the Classroom: Using Adventure to Strengthen Learning and Build a Community of Life-long Learners. Dubuque, IA, Kendall Hunt Publishing.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ACTIVITÉ



Un contrat d'engagement communautaire peut prendre différentes formes. Des exemples de CEC se trouvent à l'annexe B.

Durée : 30 min

OBJECTIFS

L'objectif de cette activité est d'élaborer un CEC du corps de cadets qui aidera à créer un milieu positif pour chaque membre individuel et le groupe entier.

RESSOURCES

Selon le type de CEC qui est établi, les ressources suivantes peuvent s'avérer nécessaires :

- des feuilles pour tableau de papier;
- du carton;
- des marqueurs;
- des stylos et des crayons;
- une règle;
- de la colle;
- des ciseaux;
- du papier de couleur; et
- des magazines, etc.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

S.O.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

- 1. Utiliser un tableau de papier pour inscrire les idées, faire un remue-méninges avec les cadets en leur demandant les valeurs et les qualités que le groupe devrait respecter pour atteindre les buts.
- 2. S'assurer que les cadets ont la même compréhension de toutes les valeurs et qualités énumérées.
- 3. Utiliser un tableau de papier pour inscrire les idées, demander aux cadets de faire un remue-méninges et de préparer une liste de comportements de groupe qui peuvent aider à atteindre les buts du groupe.
- 4. S'assurer que les cadets ont la même compréhension de tous les comportements énumérés.
- 5. En tant que groupe, demander aux cadets de représenter leurs valeurs et qualités en établissant un CEC.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

A-CR-CCP-702/PF-002 Annexe A de l'OCOM M207.01 Guide pédagogique CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

EXEMPLES DE CONTRATS D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Contrat d'engagement communautaire : Le cercle

Dessiner une roue. Au centre de la roue, dessiner un cercle. Ce cercle représente les personnes, le groupe et les buts.

Dessiner des rayons à partir de ce cercle. Écrire chaque valeur choisie sur ces rayons.

Le cercle extérieur symbolise que le groupe est un et que tous les membres se dirigent vers la même direction. Sans le respect des valeurs choisies par tous les cadets, le groupe ne pourrait pas faire une roue et ne pourrait pas cheminer vers les mêmes buts.

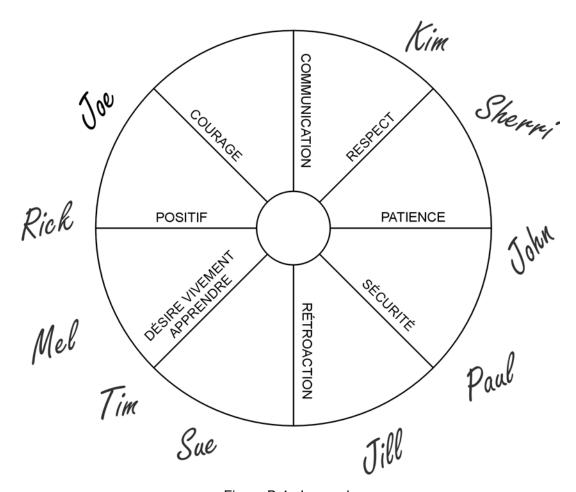


Figure B-1 Le cercle

D Cad 3, 2007, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale

A-CR-CCP-702/PF-002 Annexe B de l'OCOM M207.01 Guide pédagogique

Contrat d'engagement communautaire : Le village

Dessiner un cadre sur un morceau de carton ou un tableau de papier.

Demander aux cadets de penser aux valeurs, aux qualités et aux comportements qui les fait sentir en sécurité et respectés, comme membre individuel et comme membre d'un groupe.

Chaque cadet doit choisir la valeur, la qualité et le comportement qu'il trouve le plus important.

Demander à chaque cadet de représenter ce qu'il a choisi en le dessinant et en l'écrivant sur une feuille de papier.

Lorsqu'ils ont terminé, demander à chaque cadet de coller son dessin ou ce qu'il a écrit à l'intérieur du cadre (le village) et d'expliquer brièvement aux autres cadets pourquoi il a fait ce choix.

Répéter l'activité en incluant quelque chose qui empêchera le groupe d'atteindre ses buts et qui détruira le fonctionnement du village.

Une fois de plus, demander à chaque cadet d'expliquer pourquoi il a choisi sa représentation. Ensuite, chaque cadet collera son dessin ou son texte à l'extérieur du village.

Une fois le processus terminé, mentionner chaque valeur choisie par les cadets (à l'intérieur et à l'extérieur du village) et demander si chacun est d'accord. Les cadets doivent comprendre qu'ils consentent à respecter la valeur, la qualité ou le comportement de chaque personne pour permettre au corps de cadets (le village) de bien fonctionner et d'être un endroit où chacun se sent en sécurité et respecté.

Lorsque tous sont d'accord, à tour de rôle, ils (le personnel et les cadets) signent sur le village.

Contrat d'engagement communautaire : Le contrat à cinq doigts

Chaque doigt représente une valeur qui aide les membres du groupe à se sentir en sécurité, respecté et comme faisant partie du groupe.

Les cinq doigts de la main représentent les éléments suivants :

- le petit doigt = la sécurité;
- l'auriculaire = l'engagement;
- le majeur = le respect des autres;
- l'index = la prise de responsabilités; et
- le pouce = l'entente de travailler à atteindre les buts du groupe.

Sur un morceau de carton ou un tableau de papier, écrire les représentations des doigts. Discuter des éléments avec le groupe de sorte à ce que tous les cadets comprennent bien. Chaque cadet doit être d'accord que ces cinq éléments sont importants pour que les membres du groupe se sentent en sécurité, respectés et comme faisant partie du groupe.

Chaque cadet dessine sa main sur une feuille de papier et écrit à l'intérieur de chaque doigt l'élément qui lui correspond.

Chaque cadet signe sur sa main et la colle sur un carton ou sur un tableau de papier. L'ensemble des mains du groupe représente l'engagement mutuel de chacun d'eux.



Figure B-2 Le contrat à cinq doigts

D Cad 3, 2007, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale

Contrat d'engagement communautaire : L'être humain

Dessiner la silhouette d'un corps de cadet sur deux feuilles du tableau de papier, collées ensemble.

À l'intérieur de la silhouette, demander aux cadets de dessiner ou d'écrire les comportements, les qualités ou les valeurs qui rendront l'environnement sécuritaire et un endroit où chacun est respecté.

À l'extérieur de la silhouette, demander aux cadets de dessiner ou d'écrire les comportements, les qualités ou les valeurs qui empêcheront l'environnement d'être sécuritaire et un endroit où chacun est respecté.

Les cadets doivent être d'accord sur la signification de chaque mot et expliquer leurs choix.

Une fois terminée, demander à tous les cadets de signer sur l'être humain.

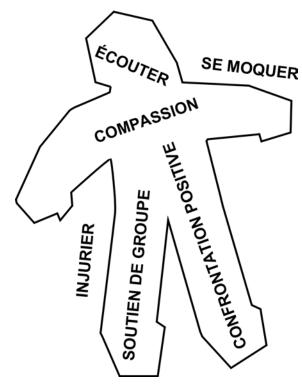


Figure B-3 L'Être humain

Henton, M., Adventure in the Classroom: Using Adventure to Strengthen Learning and Build a Community of Life-Long Learners, Kendall Hunt Publishing (p. 74)

Contrat d'engagement communautaire : La chaîne de mains

Demander aux cadets d'écrire une liste de mots et de phrases qui décrivent comment ils aimeraient être traités et comment ils traiteront les autres membres du groupe pour se sentir en sécurité et respectés.

De cette liste, demander aux cadets de choisir les 10 plus importants pour le groupe.

Sur une feuille du tableau à papier (deux feuilles peuvent être nécessaires), demander aux cadets de dessiner leurs mains autour de la feuille. Écrire les 10 mots ou phrases choisies dans le milieu de la feuille.

Chacun doit signer sa propre main.



Figure B-4 La chaîne de mains

D Cad 3, 2007, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale

A-CR-CCP-702/PF-002 Annexe B de l'OCOM M207.01 Guide pédagogique

Contrat d'engagement communautaire : De quoi ai-je besoin? Que puis-je offrir?

Remettre deux morceaux de papier de différentes couleurs à chaque cadet.

Leur demander de penser à quoi ils ont besoin pour se sentir en sécurité et respectés dans le groupe.

Demander aux cadets d'écrire sur des morceaux de papier l'élément le plus important dont ils ont besoin.

Maintenant, leur demander de penser ce qu'ils peuvent offrir au groupe pour permettre aux autres membres de l'équipe de se sentir en sécurité et respectés dans le groupe.

Sur le dernier morceau de papier, les cadets doivent écrire l'élément le plus important.

Lorsqu'ils auront terminé d'écrire sur les deux morceaux de papier, demander aux cadets de présenter devant le groupe ce qu'ils ont écrit.

Une fois que tous ont expliqué ce dont ils ont besoin et ce qu'ils peuvent offrir, coller ces morceaux de papier sur un morceau de carton ou un tableau de papier, s'assurer que les deux catégories sont divisées.

Demander aux cadets s'ils ont besoin de plus d'explications et ensuite, demander à chacun de signer.



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE ÉTOILE ROUGE GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 2

OCOM M207.02 – RECONNAÎTRE L'HISTOIRE DES CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE (CAD RAC)

Durée totale : 30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires pour l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au point d'enseignement pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant de donner la leçon.

Photocopier les documents de cours d'événements importants qui se trouvent à l'annexe A pour chaque cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 et le PE2 pour initier les cadets à l'histoire des Cad RAC et de présenter la matière de base.

La discussion de groupe a été choisie pour le PE3 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur l'histoire des Cad RAC.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon le cadet doit avoir reconnu l'histoire du Cad RAC.

IMPORTANCE

Il est important de connaître les événements historiques des Cad RAC. Les événements importants décrits ont contribué grandement au Mouvement des cadets du Canada. En discutant des événements historiques importants, les cadets peuvent développer une appréciation de l'histoire et des organisations impliquées à façonner le programme de cadets de l'Armée au point où il est aujourd'hui.

Point d'enseignement 1

Événements importants du programme des cadets de l'Armée

Durée : 15 min Méthode : Exposé interactif



En utilisant le document de cours qui se trouve à l'annexe A, présenter les événements historiques importants.

HISTOIRE DES CAD RAC

La formation d'associations d'exercice militaire

Motivé par la guerre civile américaine et la menace des « raids des Fenians », les premières unités de cadets du Canada dans les écoles ont été formées entre 1861 et 1865, plusieurs années avant la Confédération. Ces premières unités de cadets étaient nommées associations « d'exercice militaire ». À cette époque l'exercice militaire n'était pas un exercice de terrain de parade mais la méthode de manœuvrer les troupes au combat. Ces premières associations d'exercice militaire pouvaient avoir des membres dont l'âge variait entre 13 et 60 ans, on pourrait soutenir qu'ils n'étaient vraiment pas des corps de cadets mais des compagnies de la milice auxiliaire.

La distinction entre les cadets d'école secondaire et les miliciens adultes est devenue évidente en 1879 lorsque l'Ordre général de la milice 18 autorisait la formation de 74 « associations d'exercice militaire dans les institutions d'enseignement » pour les jeunes hommes âgés de plus de 14 ans qui ne devaient « sous aucun prétexte être employés dans le service actif ». Les cadets fournissaient leurs propres uniformes. Les cadets, dans la photo ci-dessous, ont importé leurs uniformes de l'Écosse à des coûts si élevés que seulement un jeune par famille pouvait faire partie du mouvement.



Figure 1 Corps de cadets de 1890 A-CR-CCP-121/PT-001 (p. 2-20)

Les 74 associations d'exercice militaire autorisées en 1879 comprenaient 34 en Ontario, 24 au Québec, 13 dans les provinces maritimes, 2 au Manitoba et 1 en Colombie-Britannique. Le plus vieux corps de cadets du

Canada toujours en service est le corps de cadets n° 2 du collège Bishop à Lennoxville, Québec, qui a été formé par l'autorité des Ordres généraux de la milice, le 6 décembre 1861.

En 1887, les associations d'exercice militaire avaient des règlements détaillés régissant leur formation et leurs activités. Des armes et d'autres équipements ont été distribués aux écoles qui consentaient à donner de l'instruction militaire aux garçons de plus de 12 ans. L'école fournissait les locaux et les instructeurs et gardaient des registres de présence. Les cadets ont fourni leurs propres uniformes. Cet appui accru était motivé en partie par la campagne contre la Rébellion du Nord-ouest de 1885.

Le terme « corps des cadets » apparaît pour la première fois en Ontario en 1898, en même temps qu'une disposition concernant les instructeurs de corps de cadets qui seraient membres du personnel enseignant de l'école plutôt qu'un instructeur appartenant à l'unité de la milice locale. Les Ordres généraux de la milice numéros 60 et 61, de 1899, autorisaient pour la première fois les corps de cadets d'être attachés aux unités de la milice, limitant l'adhésion aux jeunes hommes âgés de 14 à 19 ans.



#10 MOUNT FOREST HIGH SCHOOL CADET CORPS - 1902

Figure 2 Corps de cadets de 1902 *A-CR-CCP-121/PT-001 (p. 2-21)*

Les premiers officiers commissionnés

En 1904, le système de numération actuel a été établi pour identifier les corps de cadets dans l'ordre de leur formation. En 1908, un cadre d'officiers commissionnés est formé qui comprend des enseignants d'école que le ministère de la milice et de la défense forme et paye pour conduire l'exercice militaire et le conditionnement physique dans les écoles participantes. Ce cadre d'officiers était nommé les Services de Cadets du Canada. Il faisait partie de l'Armée canadienne et était prédécesseur du cadre des instructeurs de cadets actuel (CIC). Cet accord entre le gouvernement fédéral et les commissions scolaire locales a contribué de façon importante au développement des programmes d'éducation physique dans les écoles canadiennes.

Les contributions de Lord Strathcona

En 1910, Lord Strathcona (Sir Donald Alexander Smith), le Haut Commissaire canadien en Grande-Bretagne, a déposé dans un fonds de fiducie avec le gouvernement du Dominion un montant de 500 000 \$, portant un intérêt annuel de 4 pour cent, pour le développement du civisme et du patriotisme dans les écoles de cadets par le conditionnement physique, le tir à la carabine et l'exercice militaire. Presque un siècle plus tard, la Fondation

Strathcona fournit toujours l'équipement pour l'instruction de cadets. Environ 50 000 \$ sont distribués chaque année aux comités de la Fondation Strathcona dans l'ensemble du Canada.

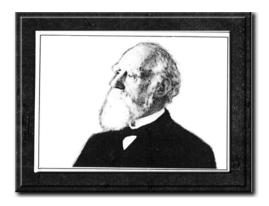


Figure 3 Sir Donald Alexander Smith, Lord Strathcona

A-CR-CCP-121/PT-001 (p. 2-22)



Figure 4 La médaille Lord Strathcona

« La médaille de la Fondation Lord Strathcona ». 2007. Ligue des cadets de l'Armée du Canada (Ontario). Extrait le 16 avril 2007 du site http://www.cyberbeach.net/army/badges/lordst~1.jpg

Les effets de la première guerre mondiale

L'organisation des cadets de l'Armée était prospère au début du 20^e siècle. Environ 40 000 anciens cadets de l'Armée ont servi dans les Forces canadiennes pendant la Première Guerre mondiale et à la fin de la guerre, il y avait environ 64 000 cadets qui étaient enrôlés dans les corps de cadets de l'Armée dans l'ensemble du Canada.

Les Règlements concernant les Services de cadets du Canada de 1928 ont ordonné aux chefs des cadets de l'Armée de « donner un entraînement mental, moral et physique à leurs cadets et de [chercher] à développer en eux des principes de patriotisme et de civisme ». Ils en sont venus à recommander à propos de l'entraînement des cadets « Les exercices n'ont pas besoin d'être d'un modèle militaire trop rigoureux. La discipline, individuelle et collective, est indispensable et l'exercice militaire à caractère élémentaire est à promouvoir, mais les exercices de gymnastique, les exercices physiques, la signalisation, le scoutisme, la natation, le travail d'estafette, la construction de pont, la lecture de cartes et toute forme d'entraînement qui mène à la forme physique, la vigilance mentale et physique, l'individualité, l'autonomie et la débrouillardise dans les cas d'urgence sont considérés non moins valable que l'exercice militaire tout simplement ».

Les effets de la deuxième guerre mondiale

Lorsque la Deuxième Guerre mondiale a commencé, l'intérêt national à l'entraînement des cadets s'est ranimé et des corps de cadets ont été formés dans plusieurs écoles secondaires. On a évalué que presque 124 000 anciens cadets de l'Armée ont servi dans les Forces canadiennes pendant la Deuxième guerre mondiale, avec plus de 19 000 qui ont été commissionnés et plus de 2700 qui ont reçu des décorations.

Après la Deuxième Guerre mondiale, la philosophie du camp d'été a changé pour inclure les leçons apprises pendant la période de 1940 à 1945, qui consistait principalement à l'évolution technologique et ses diverses utilisations dans l'Armée canadienne. Maintenant, les camps d'été des cadets de l'Armée sont devenus plus que des camps traditionnels de 10 jours, ils ont commencé à inclure l'instruction dans les métiers : l'instruction élémentaire d'infanterie, de signaleur, d'équipement spécial de génie, de conducteur et de mécanicien, et d'équipement de conduite de tir. Ils étaient déterminés en fonction des métiers qui avaient été importants pendant la guerre, cependant, cette fois sous une menace implicite – le Canada ne se laisserait pas prendre non préparé.

Attribution du titre « Royal »

En 1942, en reconnaissance de la contribution importante des anciens cadets à l'effort de guerre, Sa Majesté le Roi George VI a conféré le titre de « Royal » à l'appellation des Cadets royaux de l'Armée canadienne et a accepté la nomination de « Colonel en chef » des Cadets royaux de l'Armée canadienne. Son Altesse Royale le Prince Philippe, Duc d'Édimbourg, détient pour l'instant cette nomination.

Prochaine réorganisation de l'instruction des cadets

En 1944, « le Programme d'instruction des Cad RAC » énumérait les sujets suivants comme matières d'instruction autorisées : les Notions fondamentales, la Santé et l'éducation physique, l'Exercice militaire et le commandement, l'Instruction sur les armes légères, les Nœuds, les Techniques de campagne, la Signalisation, la Musique militaire, les Premiers soins, la Menuiserie d'art, l'Utilisation de cartes, les Sports organisés, les Moteurs à combustion interne, l'Instruction sur les armes et l'Instruction. Les corps de cadets étaient évalués lors de leur inspection annuelle et étaient classés selon leur efficacité (leur habilité de montrer qu'ils avaient formé les cadets dans toutes les matières). Les corps de cadets recevaient alors le financement selon les résultats obtenus lors de leur inspection annuelle.

Après la Deuxième Guerre mondiale, des quotas ont été imposés pour réduire la force totale de cadets du Canada à environ 75 000 membres. Plusieurs des corps de cadets qui étaient « fermés », ceux dont l'adhésion était restreinte aux élèves d'une école particulière, ont été dissous ou ont dépéri après que l'école ait institué l'adhésion volontaire. Certains d'entre eux sont devenus des corps de cadets « ouverts », s'entraînant dans les manèges militaires de la milice, les filiales de la Légion ou en se procurant leurs propres édifices. La guerre de Corée a stimulé la croissance de ces corps « ouverts » dans les années 1950 et 1960.

L'introduction de l'écusson des Cad RAC

En 1956, Sa Majesté la Reine Élizabeth a autorisé une nouvelle conception de l'écusson des Cad RAC, y compris la devise « ACER ACERPORI » qui signifie « Tant vaut la sève, tant vaut l'érable ».



Figure 5 L'écusson des cadets royaux de l'Armée canadienne

Ligue des cadets de l'Armée du Canada. 2007. Comité de l'histoire et l'héritage, Histoire des cadets de l'Armée. Extrait le 16 avril 2007 du site http://www.armycadethistory.com/Main_page.htm

L'unification des Forces canadiennes (FC)

Pendant la période de 1964 à 1966, les FC ont entrepris une réorganisation complète. L'unification des FC, le 1^{er} février 1968, a été le résultat de cette réorganisation. Il s'agissait du regroupement de la Marine, de l'Armée et de l'Aviation du Canada dans une structure unifiée.

À ce moment-là, les Services de cadets du Canada sont devenus le Cadre des instructeurs des cadets (CIC) et le Directeur de cadets (D Cad) est formé au quartier général de la Défense nationale (QGDN). Le D Cad a été établi à Ottawa pour établir les politiques et coordonner les activités des cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air.

L'inclusion des femmes

Les femmes ont participé de façon non officielle à l'instruction des cadets presque depuis le début. Il y a toujours eu quelques corps de cadets qui avaient un peloton ou une compagnie de femmes qui se rassemblait dans une forme d'uniforme quelconque. Ces cadettes non officielles ne pouvaient jamais être formées légitimement, recevoir des uniformes ou de l'équipement, être nourries, transportées ou admises à participer à l'instruction d'été. Le problème a été réglé le 30 juillet 1975 lorsque le parlement a adopté le projet de loi C-16, en amendant la loi applicable en changeant le mot « garçons » à « personnes », qui de ce fait permettait aux femmes de devenir membres des Cad RAC.

Le nouvel uniforme

En 1977, un nouvel uniforme (vert foncé pour correspondre aux couleurs des uniformes de l'Armée des FC) a été remis aux cadets de l'Armée, pour remplacer les vestes, les pantalons et les bandes molletières en laine (tissus imperméables qui étaient enroulés autour du bas des jambes).



Au début des années 1950, les cadets ont commencé à porter les nouvelles vestes de tenue de combat, presque identiques aux uniformes de la force régulière et de la force de réserve. La différence entre le modèle de 1942 et celui de 1950 était la veste qui était plus courte pour le modèle de 1950 et la ceinture qui a été remplacée par une ceinture plus petite au bas de la veste.



Figure 6 Modèle de l'uniforme en 1942

Ligue des cadets de l'Armée du Canada. 2007. Comité de l'histoire et de l'héritage, Attributs, Insignes d'épaule, Insignes de coiffure et Uniformes. Extrait le 23 avril 2007 du site http://www.armycadethistory.com/Uniforms.htm



Figure 7 Modèle de l'uniforme en 1950

Ligue des cadets de l'Armée du Canada. 2007. Comité de l'histoire et de l'héritage, Attributs, Insignes d'épaule, Insignes de coiffure et Uniformes. Extrait le 23 avril 2007 du site http://www.armycadethistory.com/Uniforms.htm

La présentation des bannières des cadets de l'Armée

Le 20 août 1985, au camp national des cadets de l'Armée à Banff, Alberta, Son Altesse Royal le Prince Philippe, Colonel en chef, a présenté la bannière des Cadets royaux de l'Armée canadienne, la bannière des cornemuse des Cadets royaux de l'Armée canadienne et la bannière des trompettes des Cadets royaux de l'Armée canadienne.



Figure 8 La bannière des Cadets royaux de l'Armée canadienne

Ministère de la Défense nationale. 2007. Symbols of the Royal Canadian Army Cadets. Extrait le 16 avril 2007 du site http://www.cadets.ca/armcad/resources-ressources/symbols/army_flags/army_flags.htm



Figure 9 La bannière des trompettes des Cadets royaux de l'Armée canadienne Ministère de la Défense nationale. 2007. Symbols of the Royal Canadian Army Cadets. Extrait le 16 avril 2007 du site http://www.cadets.ca/armcad/resources-ressources/symbols/army_flags/army_flags.htm



Figure 10 La bannière des cornemuses des Cadets royaux de l'Armée canadienne Ministère de la Défense nationale. 2007. Symbols of the Royal Canadian Army Cadets. Extrait le 16 avril 2007 du site http://www.cadets.ca/armcad/resources-ressources/symbols/army_flags/army_flags.htm

Le changement de l'âge d'inscription

En 1987, l'âge d'inscription est revenu à 12 ans.

Le Cadre des instructeurs de cadets (CIC)

La Liste des instructeurs de cadets (CIL) est devenue le Cadre d'instructeurs de cadets (CIC) le 20 juillet 1994, qui permettait l'utilisation d'un format bilingue pour le titre et l'acronyme.

Le 125° anniversaire

L'année 2004 a marqué le 125^e anniversaire des Cadets royaux de l'Armée canadienne. Postes Canada a honoré les cadets de l'Armée en émettant un timbre commémoratif, qui a été présenté à Ottawa le 26 mars 2004.



Figure 11 Le timbre des cadets de l'Armée émis par Postes Canada

Ligue des cadets de l'Armée du Canada. 2007. Comité de l'histoire et l'héritage, Histoire des cadets de l'Armée. Extrait le 16 avril 2007 du site http://www.armycadethistory.com/Main_page.htm

Les mises à jour à une forme moderne

En 1999, le programme des cadets de l'Armée a été mis à jour et « l'aventure et le défi » étaient les éléments principaux.

En septembre 2008, le programme des cadets de l'Armée a été mis à jour. Les objectifs principaux de cette mise à jour étaient d'améliorer la gestion et l'administration, de connecter les trois éléments et d'incorporer les pratiques professionnelles actuelles des domaines de l'éducation et du développement des jeunes. Le programme d'expédition a été implanté dans le programme des cadets de l'Armée en tant que le mécanisme principal de l'enseignement du programme.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

- Q1. En quelle année Lord Strathcona a-t-il établi un fonds en fiducie de 500 000 \$ pour les cadets de l'Armée?
- Q2. Quel projet de loi a permis aux femmes de devenir des membres des cadets de l'Armée?
- Q3. Quand, où et par qui la bannière des Cad RAC a été présentée?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Le fonds en fiducie a été établi en 1910.
- R2. Le projet de loi C-16 a permis aux femmes de devenir membres des cadets de l'Armée.
- R3. La bannière des Cad RAC a été présentée le 20 août 1985, au camp national des cadets de l'Armée à Banff, Alberta, par Son Altesse Royal le Prince Philippe.

Point d'enseignement 2

Événements importants pour la Ligue des cadets de l'Armée du Canada

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif



Discuter de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada en utilisant des exemples précis de corps de cadets si possible.

L'histoire de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada

L'unification des Forces armées du Canada a occasionné certains changements importants à l'organisation des cadets de l'Armée. Avant cette unification, les Services des Cadets du Canada ont représenté le Mouvement au quartier général de l'Armée au nom des répondants, des communautés et du leadership des cadets. Les Services des Cadets du Canada, un sous-élément de la Réserve de l'Armée étant membre de l'Association de la défense du Canada, avaient une grande influence sur les questions de cadets.

La Ligue des cadets de l'Armée du Canada a été créée le 1^{er} avril 1971, pour donner aux cadets de l'Armée une voix civile qui était comparable à celle de la Ligue navale du Canada et la Ligue des cadets de l'Air du Canada. Une pression a été mise sur l'Armée pour qu'elle se conforme à cette structure et à cette aide avec une voix civile. La Ligue des cadets de l'Armée a commencé à travailler avec le Ministère de la Défense nationale (MDN) pour aider à l'administration du Mouvement des cadets de l'Armée.

La Ligue des cadets de l'Armée est une organisation civile à but non lucratif, qui s'engage à soutenir les cadets de l'Armée en travaillant en partenariat avec les Forces canadiennes et les communautés locales. Elle aide au développement des politiques et des procédures pour atteindre les buts et les objectifs du MCC en général et des cadets de l'Armée (Cad RAC) en particulier. Elle est un organisme de bienfaisance reconnue et elle reçoit des dons ainsi qu'une subvention du MDN. Elle organise aussi des campagnes de financement pour fournir une aide financière si possible.

Son siège social est situé à Ottawa en Ontario, en plus des succursales situées dans chaque province et une dans la Région du Nord. Une petite équipe travaille à plein temps au siège social, cependant la plupart des membres sont bénévoles.

Les objectifs de la Ligue des cadets de l'Armée

Les objectifs de la Ligue des cadets de l'Armée sont d'effectuer les tâches suivantes :

- 1. Encourager et promouvoir l'intérêt général envers et au soutien des Cadets royaux de l'Armée canadienne.
- 2. Faciliter et recommander la formation de corps de cadets de l'Armée.
- 3. Aider au recrutement d'instructeurs de cadets et participer au recrutement de cadets.

- 4. Mettre en place et superviser les répondants locaux.
- 5. S'assurer que le programme des cadets de l'Armée est orienté vers l'aventure, est stimulant, cohérent avec leurs buts et applicable à la société actuelle.
- 6. Ramasser, recevoir, détenir et investir les fonds et les biens obtenus des contributions, cadeaux, subventions, souscriptions ou héritages et, selon les instructions des donateurs, utiliser ces fonds au bénéfice des Cadets royaux de l'Armée canadienne.
- 7. Protéger les intérêts généraux de la Lique des cadets de l'Armée du Canada.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

- Q1. Pourquoi la Ligue des cadets de l'Armée a-t-elle été créée?
- Q2. Comment la Ligue procure-t-elle une aide financière?
- Q3. Quelle est la relation entre la Ligue et le publique?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. L'unification des Forces armées du Canada a occasionné des changements importants à l'organisation des cadets de l'Armée. Les cadets de l'Air et de la Marine ont été représentés par leurs ligues respectives et en conséquence, une pression a été mise sur l'Armée pour qu'elle se conforme à cette structure et à cette aide avec une voix civile.
- R2. La Ligue des cadets de l'Armée est soutenue par des dons et une subvention du MDN. Elle peut aussi organiser des campagnes de financement pour fournir une aide financière si possible.
- R3. La Ligue des cadets de l'Armée est responsable pour encourager et promouvoir l'intérêt général envers et au soutien des cadets royaux de l'Armée canadienne.

Point d'enseignement 3

Réfléchir sur l'histoire des Cad RAC

Durée : 5 min Méthode : Discussion de groupe

CONNAISSANCES PRÉALABLES



Le but de la discussion de groupe est d'obtenir les aspects de l'histoire des Cad RAC du groupe à l'aide les conseils pour répondre aux questions ou animer une discussion, et des questions suggérées fournies.

À l'aide de l'information présentée pendant cette leçon, diriger une discussion de groupe avec les cadets.

DISCUSSION DE GROUPE



CONSEILS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS OU ANIMER UNE DISCUSSION:

- Établir les règles de base pertinentes à une discussion, par ex., chacun doit écouter attentivement; ne pas interrompre; seulement une personne parle à la fois; personne ne doit se moquer des idées des autres; on peut être en désaccord avec les idées mais non avec la personne; tenter de comprendre les autres autant qu'on espère être compris soi-même; etc.
- Le groupe s'assoie en cercle, s'assurer que tous les cadets peuvent être vus par tous.
- Poser des questions qui font réfléchir; en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que les cadets restent collés au sujet.
- Écouter et répondre de façon à indiquer que le cadet a été entendu et compris. Il est possible de le faire en reformulant leurs idées.
- Donner aux cadets le temps de répondre aux questions posées.
- S'assurer que chaque cadet a l'occasion de participer. Une option est de faire le tour du groupe et demander à chaque cadet de répondre à la question en donnant une courte réponse. Les cadets doivent avoir l'option de passer leur tour s'ils le souhaitent.
- Les questions supplémentaires doivent être préparées à l'avance.

QUESTIONS SUGGÉRÉES

- Q1. Quels étaient les événements intéressants?
- Q2. Quels sont les événements qui ont un impact sur l'instruction reçue aujourd'hui?
- Q3. Quelle aurait été la différence si le projet de loi C-16 n'avait pas été adopté? Comment les corps de cadets auraient-ils été affectés?
- Q4. Comment la Ligue aide-t-elle le corps de cadets?



D'autres questions et réponses seront soulevées au cours de l'étape de réflexion. La discussion ne doit pas se limiter seulement aux questions suggérées.



Renforcer les réponses et les commentaires énoncés pendant la discussion de groupe, s'assurer que le point d'enseignement a été expliqué.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

La participation des cadets à la discussion de groupe servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets à la discussion de l'histoire des Cad RAC servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

La connaissance du passé crée une appréciation et un sens de fierté pour les gens et les événements qui ont contribué à ce qu'il existe aujourd'hui. L'apprentissage de l'histoire est un aspect important d'être un cadet de l'Armée.

COMMENTAIRES/REMARQUES À l'INSTRUCTEUR

S.O.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-036 A-CR-CCP-121/PT-001 D Cad 3. (2000). *Livre de référence des cadets royaux de l'Armée canadienne*, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

A0-045 Cadets Canada. (2007). *Au sujet des cadets – Histoire*. Extrait le 19 février 2007 du site http://www.cadets.ca/about-nous/histo_e.asp.

C2-063 Ligue des cadets de l'Armée du Canada. (2007). *Ligue des cadets de l'Armée du Canada*. Extrait le 9 mars 2007, du site : http://www.armycadetleague.ca.

SOMMAIRE DES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

Date	Événement
1861	La formation d'associations d'exercice militaire débute.
1879	La distinction entre les cadets d'école secondaire et un milicien adulte devient évident avec l'Ordre général de la Milice 18.
1887	Les associations d'exercice militaire avaient des règlements détaillés régissant leur formation et activités.
1898	Le terme « corps de cadets » apparaît pour la première fois.
1898	On adopte la condition que les instructeurs des corps de cadets doivent être des membres du personnel enseignant de l'école, au lieu d'instructeur de l'unité de la milice locale.
1899	Les Ordres généraux de la milice numéro 60 et numéro 61 autorisent les corps de cadets à être attachés aux unités de la milice.
1904	Le système de numérotation actuel est établi pour identifier les corps de cadets dans l'ordre de leur formation.
1908	Le premier cadre d'officiers commissionnés appelé Services de Cadets du Canada est formé. Ce cadre était formé de professeurs d'école.
1910	Lord Strathcona dépose 500 000 \$ dans un fonds en fiducie, pour le développement du civisme et du patriotisme des cadets des écoles par le conditionnement physique, le tir à la carabine et l'exercice militaire.
1928	Les règlements concernant les Services de cadets du Canada ordonnent aux chefs des cadets de l'Armée de développer le patriotisme et le civisme chez leurs cadets.
1942	Sa Majesté le Roi George VI attribue le titre de « Royal » des cadets royaux de l'Armée canadienne.
1956	Sa Majesté la Reine Élizabeth autorise un nouveau modèle pour l'écusson de Cad RAC, y compris la devise « ACER ACERPORI » ce qui signifie « Tant vaut la sève, tant vaut l'érable ».
1 ^{er} février 1968	L'unification des Forces armées canadienne. Les Services de cadets du Canada deviennent la Liste des instructeurs de cadets (LIC) et le Directeur de cadets (D Cad) est formé au quartier général de la Défense nationale (QGDN).
1 ^{er} avril 1971	La Ligue des cadets de l'Armée est créée.
30 juillet 1975	Le parlement adopte le projet de loi C-16 qui modifie la loi applicable en changeant le mot « garçons » à « personnes », ce qui permet aux femmes de devenir membres des Cad RAC.
1977	L'uniforme de couleur vert foncé est adopté.

Date	Événement
20 août 1985	Son Altesse Royal Prince Philippe, Colonel en chef, présente la bannière des cadets royaux de l'Armée canadienne, la bannière de cornemuses des cadets royaux de l'Armée canadienne et la bannière des trompettes des cadets royaux de l'Armée canadienne.
1987	L'âge d'inscription était revenu à 12 ans.
1994	La Liste des instructeurs de cadets (LIC) devient le Cadre d'instructeurs de cadets (CIC) ce qui permet l'utilisation d'un format bilingue pour le titre et l'acronyme.
1999	Le programme des cadets de l'Armée est mis à jour en mettant l'accent sur « l'aventure et le défi ».
2009	Le programme des cadets de l'Armée est mis à jour sous sa forme moderne.



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE ÉTOILE ROUGE GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 3

OCOM M207.03 - RECONNAÎTRE LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS D'UN RÉPONDANT LOCAL

Durée totale : 30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires pour l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au point d'enseignement pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant de donner la leçon.

Se familiariser avec le répondant local du corps de cadets et le comité répondant. Être prêt à donner des exemples de ce que le répondant fait pour le corps de cadets.

Contacter les membres du répondant local et les inviter à participer à cet OCOM.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets au rôle et aux responsabilités du répondant local et pour présenter la matière de base.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit reconnaître le rôle et les responsabilités du répondant local.

IMPORTANCE

Il est important pour les cadets de connaître la structure de soutien de leur corps de cadets. Il existe un répondant local pour chaque corps de cadets dans l'ensemble du Canada qui offre de l'aide à accomplir l'instruction. Pour qu'un corps de cadets fonctionnent efficacement, il a besoin de différentes structures de soutien. Un répondant crédible et digne de confiance est essentiel au succès d'un corps de cadets et chaque cadet devrait réaliser leur importance.

Point d'enseignement 1

Définir les termes répondant et comité répondant

Durée : 15 min Méthode : Exposé interactif



Les branches Provinciales/territoriales de la Ligue des cadets de l'Armée peuvent référer au comité répondant sous un nom différent (par ex. comité de soutien). S'assurer que les cadets connaissent qui sont le répondant et le comité répondant du corps de cadets.

Discuter de la différence entre un répondant et un comité répondant.

RÉPONDANT PAR RAPPORT AU COMITÉ RÉPONDANT

Répondant. À l'égard de corps de cadets, l'organisation ou les personnes acceptées par ou au nom du Chef d'état-major de la Défense d'assumer la responsabilité pour l'organisation et l'administration du corps de cadets conjointement avec les Forces canadiennes et le répondant superviseur (la Ligue des cadets de l'Armée).

Comité répondant. Un comité de travail de soutien qui est membre de la Ligue et qui est supervisé par elle, et qui se compose de personnes approuvées, enregistrées et sélectionnées conformément à la politique de la Ligue pour accomplir les fonctions requises au soutien du corps de cadets. Les comités répondants sont généralement composés de représentants du répondant, de parents et d'autres parties civiles acceptables provenant de la communauté. Parfois, ils se nomment comités de parents ou comités civils; cependant, chaque comité de parents n'est pas nécessairement un comité répondant.



Un corps de cadets doit avoir un répondant. Les comités répondants complémentent le soutien offert par le répondant local. S'il n'y a pas de comité répondant, la Ligue s'attend à ce que le répondant en forme un ou en assume les responsabilités.

Le comité répondant peut être une partie importante du corps de cadets. Il y a eu des cas où le comité répondant s'est impliqué plus que le répondant, alors le comité a fait la demande pour devenir le répondant.



La structure générale suivante décrit les postes qui existent dans l'organisation du répondant et les responsabilités principales qui correspondent aux postes. Ces postes peuvent varier ou ces termes peuvent varier d'un répondant à l'autre.

Président. Le président est le cadre supérieur de l'organisation du répondant et il est responsable de toutes les activités/fonctions. Tous les membres doivent garder le président informé de leurs activités et en retour il ou elle doit garder le corps de cadets informé des activités du répondant.

Secrétaire. Le secrétaire est responsable de maintenir tous les dossiers et la correspondance. Pendant les réunions générales et du comité, le secrétaire est responsable de rédiger le procès-verbal.

Trésorier. Le trésorier est responsable de maintenir tous les dossiers et les transactions financières. Toutes les dépenses doivent être enregistrées aux fins d'établissement du budget et des rapports financiers.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

- Q1. Qu'est-ce qu'un répondant?
- Q2. Habituellement, qui fait partie d'un comité répondant?
- Q3. Qui est le répondant du corps de cadets?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Par rapport à un corps de cadets, l'organisation ou les personnes acceptées par ou au nom du Chef d'état-major de la Défense pour assumer la responsabilité de l'organisation et de l'administration du corps de cadets conjointement avec les Forces canadiennes et le répondant superviseur (la Ligue des cadets de l'Armée).
- R2. Les comités répondants sont généralement composés de représentants du répondant, de parents et d'autres parties civiles acceptables provenant de la communauté.
- R3. Les réponses seront variées.

Point d'enseignement 2

Discuter de l'historique du comité répondant

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif

HISTORIQUE DU COMITÉ RÉPONDANT

Tel que mentionné au numéro 11 de Cadence : La Revue du leadership du Mouvement des cadets du Canada, avant la formation de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada le 1^{er} avril 1971, les corps de cadets ont eu comme répondants les unités de la Milice ou de la Force régulière affiliées à chacun d'eux. Ces unités régimentaires voulaient donner aux adolescents une occasion unique de développer leur autonomie et leur caractère personnel. L'approche prise était fermement enracinée dans leur histoire et leurs traditions particulières.

Les corps de cadets comptaient sur leur régiment pour obtenir appui et leadership. L'engagement des parents n'était pas voulu et l'aide financière était sporadique.

En raison des restrictions budgétaires qui sévissaient au sein des Forces canadiennes, le soutien provenant de l'unité d'affiliation était devenue moins disponible. Afin de sauvegarder les corps de cadets, des parents de partout au Canada se sont impliqués en recueillant des fonds et en offrant un soutien.

Lorsque la Ligue des cadets de l'Armée du Canada a été créée, un domaine important de préoccupation était le soutien au corps de cadets. La Ligue mis en place des comités répondants structurés à chaque corps de cadets pour améliorer le soutien qui était fourni par le répondant local. Ces comités, ancrés dans la communauté, se composaient de parents, de membres de la Ligue, de membres d'associations militaires et de bénévoles. À l'origine, plusieurs commandants se sont opposés à ces comités, mais maintenant ils sont reconnaissants de leur aide. Aujourd'hui, ces comités sont une source importance de soutien.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

- Q1. Quand la Ligue des cadets de l'Armée a-t-elle été créée?
- Q2. Qui agissaient comme répondants des corps de cadets avant la formation de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada?
- Q3. Qui étaient les principales personnes qui ont aidé à créer les premiers comités répondants?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. La Ligue des cadets de l'Armée a été créée le 1^{er} avril 1971.
- R2. Avant la formation de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada, les unités de la Milice ou de la Force régulière affiliées à chaque corps de cadets agissaient comme répondants des corps de cadets.
- R3. Les parents, les membres de la Ligue, les membres d'associations militaires et les bénévoles étaient les sources principales de soutien à la formation de ces comités.

Point d'enseignement 3

Expliquer le rôle et les responsabilités du répondant local.

Durée : 15 min Méthode : Exposé interactif



Discuter du rôle et des responsabilités en utilisant des exemples particuliers au corps.

RÔLE DU RÉPONDANT

C'est le rôle du répondant de s'assurer qu'il rencontre ses responsabilités conformément au Protocole d'entente, pour la conduite adéquate et efficace du programme des cadets au Canada.

RESPONSABILITÉS DU RÉPONDANT

Collecte de fonds

C'est la responsabilité du répondant d'organiser des activités de collecte de fonds en consultation avec le commandant (cmdt) du corps de cadets. Le répondant doit préparer des rapports annuels lorsque la loi l'exige.

Recrutement de cadets

C'est la responsabilité du répondant d'organiser des campagnes dans la collectivité locale pour attirer des cadets pour qu'ils deviennent membres du corps de cadets.

Attirer des officiers au corps

C'est la responsabilité du répondant de mener des campagnes locales pour attirer des candidats potentiels dans la communauté pour qu'ils deviennent membres du Cadre des instructeurs de cadets (CIC) et des instructeurs civils (IC). Ces campagnes se fondent sur des besoins confirmés par le cmdt du corps de cadets.

Sélectionner des bénévoles

C'est la responsabilité du répondant d'identifier et de conduire le processus de sélection de bénévoles possibles. Le répondant est responsable d'accomplir le processus et de fournir ces résultats à la Ligue.

Fournir des installations d'administration et de formation adéquates

Le répondant est responsable de fournir des installations d'administration d'instruction adéquates, si elles ne sont pas fournies par le MDN. Cela doit comprendre les exigences en matière d'assurance, au besoin.

Participer aux nominations des grades de cadets séniors

Le répondant est responsable d'aider au processus de sélection des cadets séniors.

Participer aux sélections pour le CIEC et les échanges

Le répondant est responsable de collaborer avec le commandant du corps de cadets pour promouvoir les cours d'été et les échanges, et de participer au processus de sélection en conséquence, conformément aux ententes et aux responsabilités de la Lique et du MDN.

Participer aux sélections pour l'attribution des décorations et récompenses

Le répondant est responsable de participer au processus de co-sélection pour l'attribution des décorations et des récompenses de la Ligue et en lançant le processus de sélection pour l'attribution des récompenses particulières à la Ligue.



Le répondant joue un rôle important au développement et au maintien de relations communautaires positives avec les entreprises, le gouvernement municipal, les clubs de services locaux et l'unité d'affiliation.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS

- Q1. Quel est le rôle du répondant par rapport aux collectes de fonds?
- Q2. Qui est responsable du recrutement des officiers dans le Cadre des instructeurs de cadets (CIC), des instructeurs civils (IC) et des cadets au corps de cadets?
- Q3. Qui est responsable de fournir des installations d'administration et d'instruction?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Le répondant est responsable d'organiser des activités de collecte de fonds en consultation avec le cmdt du corps de cadets.
- R2. Le répondant.
- R3. Le répondant.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

QUESTIONS

- Q1. Qu'est-ce qu'un répondant?
- Q2. Quel soutien le répondant fournit-il au corps de cadets?
- Q3. Comment le répondant aide-t-il le cmdt?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. À l'égard de corps de cadets, l'organisation ou les personnes acceptées par ou au nom du Chef d'étatmajor de la Défense d'assumer la responsabilité pour l'organisation et l'administration du corps de cadets conjointement avec les Forces canadiennes et le répondant superviseur (la Ligue des cadets de l'Armée).
- R2. Les réponses seront variées.
- R3. Les réponses seront variées.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

Le répondant du corps de cadets a un rôle et plusieurs responsabilités à s'acquitter, plus particulièrement le soutien et l'aide financière. Même s'ils ne sont pas toujours visibles, des répondants fiables et dignes de confiance sont essentiels au succès des corps de cadets et chaque cadet doit reconnaître leur importance.

COMMENTAIRES/REMARQUES À l'INSTRUCTEUR

Cette leçon peut être donnée par un membre du répondant local.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-040 2005-113124 D Cad. (2005). *Protocole d'entente entre le MDN et les ligues*, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

A0-046 Scott, M (Ed.). (2003). *Précisions sur le rôle des civils dans les corps et escadrons de cadets*, Cadence : La Revue du Leadership du Mouvement des cadets du Canada, Numéro 11, 30–32.

C2-063 Ligue des cadets de l'Armée du Canada. (2007). *Ligue des cadets de l'Armée du Canada*. Extrait le 9 mars 2007 du site http://www.armycadetleague.ca.



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE ÉTOILE ROUGE GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 4

OCOM M207.04 - IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE LA DEUXIÈME ANNÉE AU CIEC

Durée totale : 30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires pour l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au point d'enseignement pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant de donner la leçon.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

La discussion de groupe a été choisie pour le PE1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les occasions d'instruction de la deuxième année au CIEC.

L'exposé interactif a été choisi pour le PE2 afin d'initier les cadets aux occasions d'instruction de la deuxième année au CIEC et de stimuler leur intérêt

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit être en mesure d'identifier les occasions d'instruction de la deuxième année au CIEC.

IMPORTANCE

Il est important pour les cadets d'identifier les occasions d'instruction qui leur sont disponibles lors de la deuxième année au CIEC parce qu'ils doivent décider si et à quels cours ils veulent s'inscrire.

Point d'enseignement 1

Discuter des domaines spécialisés de l'instruction de la deuxième année au CIEC

Durée : 10 min Méthode : Discussion de groupe

CONNAISSANCES PRÉALABLES



Le but de la discussion de groupe est d'obtenir les renseignements suivants auprès du groupe à l'aide des conseils pour répondre aux questions ou animer la discussion, et des questions suggérées fournies.

Écrire les domaines spécialisés sur un tableau blanc ou un tableau de papier et discuter des activités reliées à chaque domaine. Les cadets peuvent déjà connaître quel domaine ils aimeraient poursuivre et peuvent déjà avoir une idée générale des activités.

LEADERSHIP/EXERCICE MILITAIRE ET CÉRÉMONIAL

Les cadets développeront les connaissances et les compétences requises pour améliorer les aptitudes de leadership dans un milieu de pairs et de petits groupes (3 à 6 personnes). Parmi les activités, notons :

- le leadership;
- le renforcement de la confiance:
- l'art de parler en public;
- la résolution de problèmes; et
- l'exercice militaire de cérémonies.

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET SPORTS

Les cadets amélioreront leur forme physique personnelle, et leurs connaissances et compétences en sport. Parmi les activités, notons :

- les règles et règlements des sports; et
- la forme physique personnelle.

MUSIQUE

Musique militaire

Les cadets acquerront des connaissances et des compétences en musique. Parmi les activités, notons :

- la théorie musicale;
- jouer un instrument faisant partie d'un ensemble;
- jouer un instrument faisant partie de la musique militaire; et
- acquérir des compétences individuelles en musique.

Cornemuse et tambour

Les cadets acquerront des connaissances et des compétences en musique. Parmi les activités, notons :

- la théorie musicale;
- jouer un instrument faisant partie d'un ensemble;
- jouer un instrument faisant partie du corps de cornemuses et de tambours; et
- acquérir des compétences individuelles en musique.

TIR DE PRÉCISION

Les cadets développeront des connaissances et des compétences nécessaires pour améliorer leurs habiletés en matière de tir de précision. Parmi les activités, notons :

- le tir à deux positions (debout et couchée);
- le tir de précision récréatif;
- la compétition de tir de précision au niveau de cours; et
- le biathlon.

EXPÉDITION

Les cadets acquerront des connaissances et des compétences sur les expéditions dans un environnement de campagne. Parmi les activités, notons :

- les activités de formation par l'aventure;
- l'entraînement en campagne;
- la randonnée en montagne;
- la navigation; et
- la survie en milieu sauvage.

DISCUSSION DE GROUPE



CONSEILS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS OU ANIMER UNE DISCUSSION:

- Établir les règles de base pertinentes à une discussion, par ex., chacun doit écouter attentivement; ne pas interrompre; seulement une personne parle à la fois; personne ne doit se moquer des idées des autres; on peut être en désaccord avec les idées mais non avec la personne; tenter de comprendre les autres autant qu'on espère être compris soi-même; etc.
- Le groupe s'assoie en cercle, s'assurer que tous les cadets peuvent être vus par tous.
- Poser des questions qui font réfléchir; en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que les cadets restent collés au sujet.
- Écouter et répondre de façon à indiquer que le cadet a été entendu et compris. Il est possible de le faire en reformulant leurs idées.
- Donner aux cadets le temps de répondre aux questions posées.
- S'assurer que chaque cadet a l'occasion de participer. Une option est de faire le tour du groupe et demander à chaque cadet de répondre à la question en donnant une courte réponse. Les cadets doivent avoir l'option de passer leur tour s'ils le souhaitent.
- Les guestions supplémentaires doivent être préparées à l'avance.

QUESTIONS SUGGÉRÉES:

- Q1. Quelles sont les activités d'instruction d'été qui vous intéressent?
- Q2. Qui est intéressé à s'inscrire à l'instruction d'été cette année? Pourquoi?
- Q3. Quel domaine spécialisé êtes-vous intéressé à poursuivre? Pourquoi?



D'autres questions et réponses seront soulevées au cours de la discussion de groupe. La discussion de groupe ne doit pas se limiter seulement aux questions suggérées.



Renforcer les réponses et les commentaires énoncés pendant la discussion de groupe, s'assurer que le point d'enseignement a été expliqué.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

La participation des cadets à la discussion de groupe servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

Point d'enseignement 2

Décrire les cours de la deuxième année au CIEC

Durée : 15 min Méthode : Exposé interactif



On pourrait demander à un cadet qui a participé à un de ces cours de parler de son expérience pendant ce PE.

COURS COMMUNS

Conditionnement physique et sports – élémentaire. Le but de ce cours est d'améliorer les connaissances et les compétences des cadets pertinentes à la forme physique personnelle et les sports.

Musique militaire – Musicien élémentaire. Le but de ce cours est de présenter les connaissances et les compétences fondamentales pertinentes à la musique et de permettre aux cadets d'atteindre un niveau élémentaire en musique.

Corps de cornemuses – Musicien élémentaire. Le but de ce cours est de présenter les connaissances et les compétences fondamentales pertinentes à la musique et de permettre aux cadets d'atteindre un niveau élémentaire en musique.

COURS PROPRES À L'ÉLÉMENT

Leadership élémentaire. Le but de ce cours est de perfectionner les connaissances et les compétences nécessaires à un nouveau chef pour accomplir un travail de leadership dans un milieu de pairs et de petits groupes et de fournir aux cadets du cours les occasions de raffermir leur confiance en soi.

Tir élémentaire. Le but de ce cours est de perfectionner les connaissances et les compétences des cadets en matière de tir de précision, pour qu'ils puissent participer à une compétition de tir de précision locale.

Expédition élémentaire. Le but de ce cours est de former des spécialistes avec les compétences et les connaissances de la matière nécessaires pour participer avec succès à une expédition de niveau élémentaire.



La seule qualification préalable nécessaire pour le cours de la deuxième année au CIEC est de terminer avec succès le programme d'instruction de l'étoile rouge.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

- Q1. Quels sont les cours disponibles aux cadets de deuxième année?
- Q2. Quel niveau de musique les cadets doivent-ils atteindre après avoir terminé un cours de musique de deuxième année?
- Q3. Quels sont deux des sujets enseignés dans le cours d'expédition élémentaire.

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Les cours comprennent l'instruction :
 - sur le conditionnement physique et sports élémentaire;
 - de musicien élémentaire de musique militaire;
 - de musicien élémentaire de corps de cornemuses;
 - sur le tir élémentaire:
 - sur le leadership élémentaire; et
 - sur l'expédition élémentaire.
- R2. Le cadet doit atteindre un niveau de musique élémentaire.
- R3. Les sujets comprennent les activités de formation par l'aventure, l'entraînement en campagne, la randonnée en montagne, la navigation et la survie en milieu sauvage.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets à la discussion de groupe servira de confirmation à cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

L'instruction d'été est un aspect amusant et stimulant du programme des cadets. L'instruction est offerte dans des domaines spécialisés qui ne sont peut-être pas disponibles au corps de cadets. Les centres d'instruction d'été sont aussi un endroit pour rencontrer des cadets et se faire de nouveaux amis de différents corps de cadets de partout au Canada. Il est important de se familiariser avec les cours d'instruction d'été offerts pour que les cadets puissent s'inscrire au cours qui les intéresse le plus.

COMMENTAIRES/REMARQUES À l'INSTRUCTEUR

Cet OCOM doit être conduit avant la date d'échéance des demandes d'instruction d'été du détachement ou de la région applicable.

Il est fortement recommandé de remplir les formulaires de demande d'instruction d'été (CF 51) pendant une séance d'instruction après la conduite de cet OCOM.

Le corps de cadets peut choisir d'accorder deux périodes supplémentaires d'instruction complémentaire afin de prolonger la séance et inclure un séminaire d'information pour les parents.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-010 CATO 11-03 D Cad 2. (2006). *Mandat du Programme des cadets*, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

A2-027 CATO 42-01 D Cad 4. (2005). *Directives d'entraînement estival – Cadets royaux de l'Armée canadienne*, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

A2-031 CATO 40-01 D Cad. (2003). *Aperçu du programme des cadets de l'Armée*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE ÉTOILE ROUGE GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 5

OCOM C207.01 – IDENTIFIER LA STRUCTURE DES GRADES DES CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE ET DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA

Durée totale : 30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires pour l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au point d'enseignement pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant de donner la leçon.

Copier le document de cours des grades qui se trouve à l'annexe A pour chaque cadet.

Décider quelle est l'activité qui sera accomplie dans le PE 2 et assembler tout le matériel nécessaire.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 pour initier les cadets à la structure des grades des cadets de la Marine et de l'Air, pour stimuler leur intérêt et présenter la matière de base.

Une activité en classe a été choisie pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit être en mesure d'identifier la structure des grades des cadets de la Marine royale canadienne et de l'Aviation royale du Canada.

IMPORTANCE

Il est important pour les cadets d'identifier la structure des grades des cadets de la Marine et de l'Air pour mieux comprendre la structure des autres éléments. Connaître la structure et les insignes des grades aident

les cadets à s'adresser à d'autres cadets et ainsi mieux connaître les différences et les similitudes entre les cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air.

Point d'enseignement 1

Identifier la structure des grades des cadets de la Marine et de l'Air

Durée : 10 min Méthode : Exposé interactif

CONNAISSANCES PRÉALABLES



Les grades de cadets de la Marine et de l'Air ont des chevrons et des couronnes, tout comme les cadets de l'Armée. Les cadets de la Marine ont aussi une ancre et les cadets de l'Air ont une hélice sur un de leurs insignes.

Distribuer les documents de cours sur les insignes des grades de cadet qui se trouvent à l'annexe A et présenter brièvement aux cadets les grades de cadet de la Marine et de l'Air.

INSIGNES DES GRADES DE CADET

GRADES DE CADET DE L'ARMÉE	GRADES DE CADET DE LA MARINE	GRADES DE CADET DE L'AIR
CADET	MATELOT DE 3° CLASSE (MAT 3)	CADET DE L'AIR (CAD)
(PAS D'INSIGNE)	(PAS D'INSIGNE)	(PAS D'INSIGNE)
SOLDAT (SDT)	MATELOT DE 2° CLASSE (MAT 2)	CADET DE L'AIR DE 1® CLASSE
		000
CAPORAL (CPL)	MATELOT DE 1 [®] CLASSE (MAT 1)	CAPORAL (CPL)
CAPORAL-CHEF (CPLC)	MATELOT-CHEF (MATC)	CAPORAL DE SECTION (CPL S)
SERGENT (SGT)	MAITRE DE 2° CLASSE (M 2)	SERGENT (SGT)
ADJUDANT (ADJ)	MAITRE DE 1'e CLASSE (M 1)	SERGENT DE SECTION (SGT S)
ADJUDANT-MAITRE (ADJUM)	PREMIER MAITRE DE 2° CLASSE (PM 2)	ADJUDANT 2° CLASSE (ADJ 2)
ADJUDANT-CHEF (ADJUC)	PREMIER MAITRE DE 1 ^{re} CLASSE (PM 1)	ADJUDANT 1 [®] CLASSE (ADJ 1)

Figure 1 Grades de cadet

D Cad 3, 2007, Ottawa ON, Ministère de la Défense nationale

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

- Q1. À quoi ressemble l'insigne du grade de matelot de 1^{re} classe?
- Q2. Quel grade a deux chevrons et une ancre?
- Q3. À quoi ressemble l'insigne du grade de maître de 1^{re} classe?
- Q4. À quoi ressemble l'insigne du grade de sergent?
- Q5. Quel est le grade le plus haut que le cadet de l'Air peut obtenir?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Deux chevrons et une ancre.
- R2. Matelot-chef.
- R3. Une couronne.
- R4. Trois chevrons.
- R5. Adjudant de 1^{re} classe (adj 1).

Point d'enseignement 2

Diriger une activité pour familiariser les cadets avec la structure des grades des cadets de la Marine et de l'Air

Durée : 15 min Méthode : Activité en classe



Diriger une des activités suivantes.

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité-tornade est de familiariser les cadets avec les grades des cadets de la Marine et de l'Air.

RESSOURCES

- Les insignes de grades des cadets de la Marine et de l'Air se trouvent à l'annexe B.
- Les gestes se trouvent à l'annexe C.
- Du ruban.
- Deux sacs, des chapeaux ou des contenants.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Le plancher de grades et le sac des actions à exécuter par les cadets doivent être prêts.

Comment organiser le plancher de grades pour cette activité « Twister » :

- 1. faire deux copies des insignes qui se trouvent à l'annexe B; et
- 2. coller les grades sur le plancher dans un rectangle de quatre par sept, en s'assurant que les mêmes grades ne sont pas placés ensemble.

Comment faire les sacs de gestes :

- 1. faire une copie des actions à exécuter qui se trouvent à l'annexe C;
- 2. découper les actions à exécuter;
- 3. diviser les actions à exécuter en deux groupes les parties du corps et les grades;
- 4. plier les morceaux de papier; et
- 5. placer les noms des parties du corps dans un sac et les grades dans un autre sac.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

- 1. Répartir les cadets en groupes de 3 à 6 personnes.
- 2. Décider combien de temps chaque groupe peut prendre pour faire l'activité. Par exemple, s'il y a deux groupes, allouer environ cinq minutes à chaque groupe. S'il y a trois groupes, allouer environ quatre minutes à chaque groupe.
- 3. Si possible, désigner deux ou trois cadets pour aider à titre de juge.
- 4. Demander au premier groupe de se placer autour du plancher de grades.
- 5. Choisir une partie du corps et un grade (geste) de chaque sac, chapeau ou contenant et les lire haute voix (p. ex. main gauche matelot de 2^e classe).
- 6. Demander aux cadets d'exécuter l'action (par ex. mettre leur main gauche sur un grade de matelot 2^e classe).
- 7. Remettre le morceau de papier dans le sac approprié, le chapeau ou le contenant.
- 8. Choisir une autre action, lire à haute voix et demander aux cadets de l'exécuter.
- 9. Si une partie du corps du cadet touche le plancher ou s'il ne fait pas le mouvement approprié, il est éliminé et doit laisser le plancher de grades.
- 10. Une fois que les cadets ont été éliminés du premier groupe, commencer avec le deuxième groupe, en suivant les mêmes étapes.
- 11. Continuer jusqu'à ce que tous les cadets aient eu la chance de participer à l'activité.



Si un cadet ne veut pas participer à cette activité, il ou elle peut être un juge.

Il faut avoir du ruban supplémentaire disponible au cas où les grades glisseraient sur le plancher.

MESURES DE SÉCURITÉ

- Les cadets doivent enlever leurs souliers avant de commencer cette activité.
- On doit arrêter cette activité immédiatement s'il y a des bousculades.

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de se familiariser avec les grades des cadets de la Marine et de l'Air.

RESSOURCES

- Copies papier de chaque insigne de grade (utiliser autant de copies que le nombre de cadets en classe).
 s'il y a plus de quatorze cadets, d'autres cadets peuvent avoir le même grade. les grades se trouvent à l'annexe B.
- Ruban.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Découper les grades, en s'assurant qu'il y en a un pour chaque cadet.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

- Coller un grade dans le dos de chaque cadet (le cadet ne doit pas voir le grade qu'il porte dans son dos).
 Les cadets ne doivent pas parler pendant cette étape.
- 2. Demander aux cadets de circuler en posant aux autres cadets des questions à répondre par « oui » ou « non » pour déterminer le grade qu'ils portent au dos. Par exemple, le cadet peut demander « Est-ce que je porte deux chevrons? ». À partir des réponses, le cadet doit déterminer le grade qu'il porte. Les cadets ne peuvent pas poser de questions qui comprennent les noms de grades particuliers, tel que « Suis-je un matelot de 1re classe? »
- 3. On ne doit poser qu'une seule question à chacun des autres cadets pour déterminer quel grade ils portent. Les cadets se déplacent d'un cadet à l'autre jusqu'à ce qu'ils aient déterminé le grade qu'ils portent.
- 4. Une fois que les cadets ont déterminé le grade qu'ils portent, ils se rassemblent avec les autres cadets qui portent le même grade qu'eux, s'il y en a.
- 5. Après trois minutes, demander aux cadets de présenter le grade qu'ils pensent porter d'après les réponses qu'ils ont reçues. Par exemple, si un groupe a déterminé qu'il porte un grade de cadet de l'Air avec seulement deux chevrons, il se présenterait comme un caporal de cadets de l'Air.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité de correspondance est de familiariser les cadets avec les grades des cadets de l'Air et de la Marine.

RESSOURCES

Les fiches correspondantes des insignes de grades des cadets de la Marine et de l'Air se trouvent à l'annexe D.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Découper un ensemble de fiches correspondantes de grades des cadets de la Marine et de l'Air pour chaque groupe de cadets.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

- 1. Répartir les cadets en groupes de deux ou trois personnes.
- 2. Distribuer à chaque groupe un ensemble de fiches correspondantes de grades des cadets de la Marine et de l'Air.
- 3. Demander aux cadets d'associer le titre à l'insigne de chaque grade.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

La participation des cadets à l'activité en classe servira de confirmation de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets à l'activité en classe du PE2 servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

Être capable d'identifier les grades des cadets de la Marine et de l'Air facilitera la compréhension des grades portés sur leurs uniformes. Les cadets peuvent ainsi mieux connaître les différences et les similitudes entre les cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air.

COMMENTAIRES/REMARQUES À l'INSTRUCTEUR

S.O.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A1-003 A-CR-005-001/AG-001 D Cad 3. (Draft). *Instructions sur la tenue des Cadets de la Marine royale canadienne*, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

A3-004 CATO 51-02 D Cad 4. (2007). *Promotions des cadets de l'Air*, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

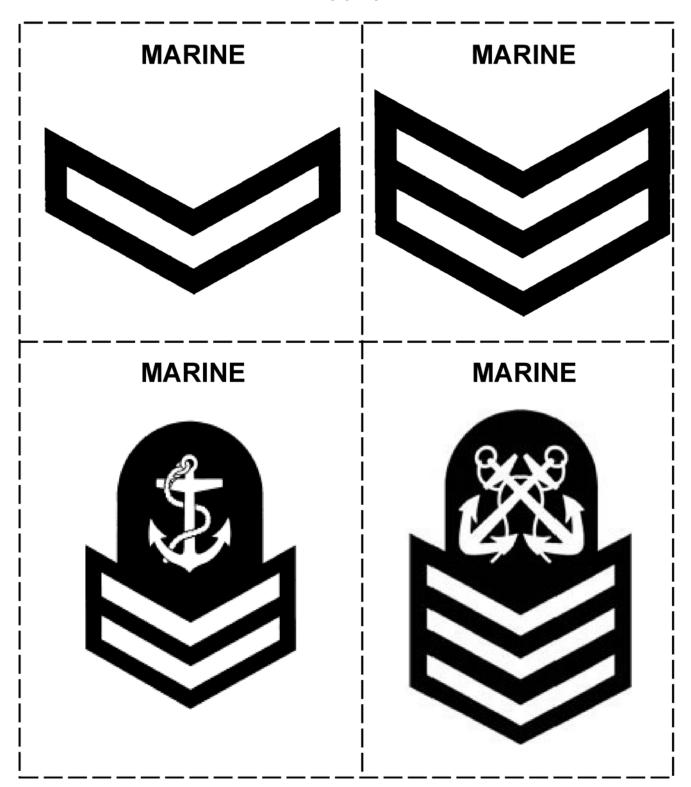
GRADES DES CADETS DE L'ARMÉE

GRADES DE CADET DE L'ARMÉE	GRADES DE CADET DE LA MARINE	GRADES DE CADET DE L'AIR
CADET	MATELOT DE 3° CLASSE (MAT 3)	CADET DE L'AIR (CAD)
(PAS D'INSIGNE)	(PAS D'INSIGNE)	(PAS D'INSIGNE)
SOLDAT (SDT)	MATELOT DE 2° CLASSE (MAT 2)	CADET DE L'AIR DE 1 ^{re} CLASSE
		000
CAPORAL (CPL)	MATELOT DE 1 [®] CLASSE (MAT 1)	CAPORAL (CPL)
CAPORAL-CHEF (CPLC)	MATELOT-CHEF (MATC)	CAPORAL DE SECTION (CPL S)
SERGENT (SGT)	MAITRE DE 2° CLASSE (M 2)	SERGENT (SGT)
ADJUDANT (ADJ)	MAITRE DE 1'® CLASSE (M 1)	SERGENT DE SECTION (SGT S)
ADJUDANT-MAITRE (ADJUM)	PREMIER MAITRE DE 2° CLASSE (PM 2)	ADJUDANT 2° CLASSE (ADJ 2)
ADJUDANT-CHEF (ADJUC)	PREMIER MAITRE DE 1 ^{re} CLASSE (PM 1)	ADJUDANT 1 ^{re} CLASSE (ADJ 1)

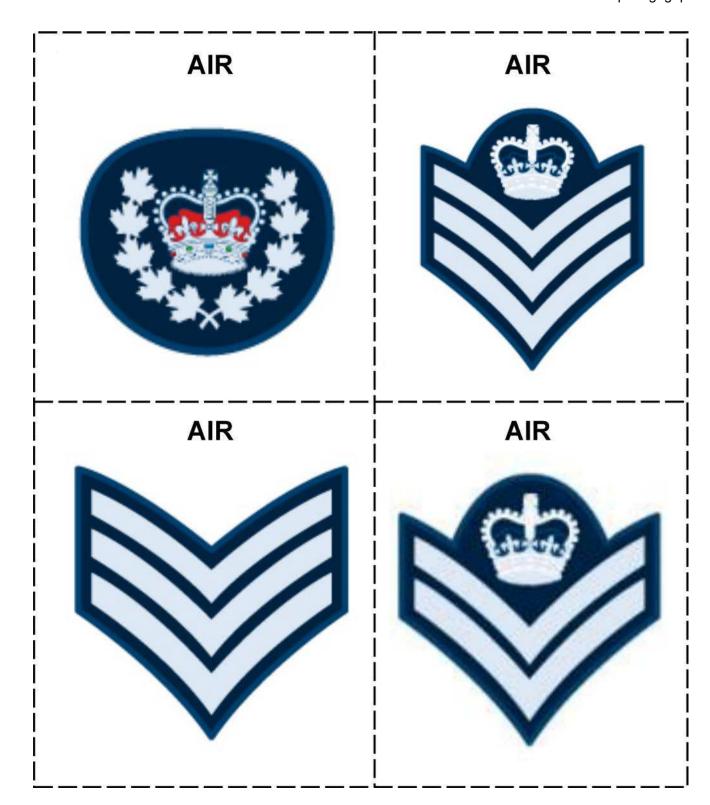
A-CR-CCP-702/PF-002
Annexe A de l'OCOM C207.01
Guide pédagogique

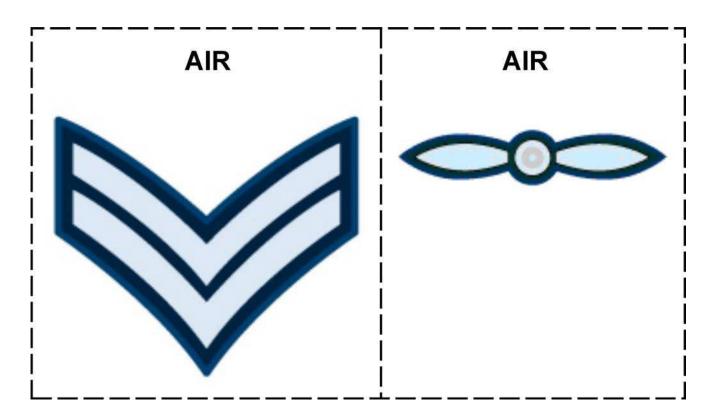
CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

INSIGNES



MARINE MARINE AIR MARINE





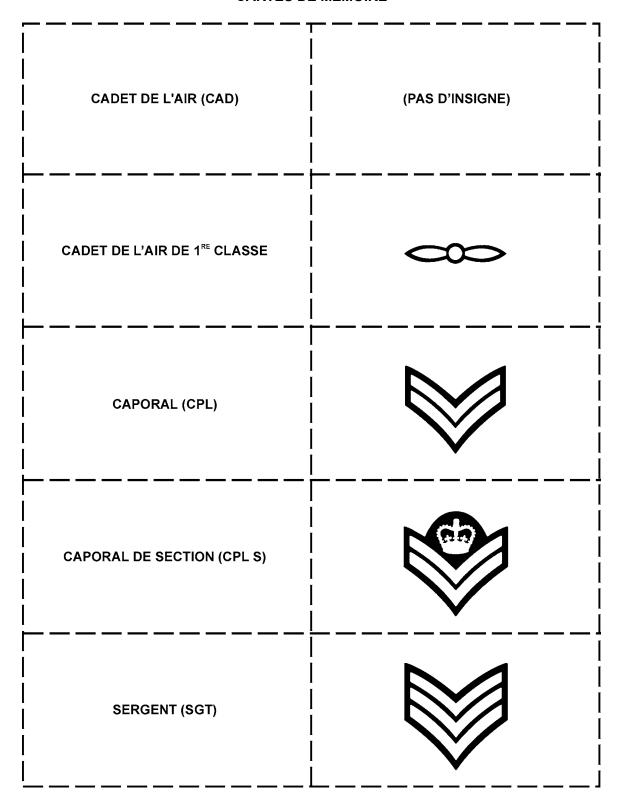
ACTIONS

MAIN GAUCHE	PREMIER MAÎTRE DE 2 ^E CLASSE
MAIN DROITE	PREMIER MAÎTRE DE 1 ^{RE} CLASSE
PIED GAUCHE	CADET DE L'AIR DE 1 ^{RE} CLASSE
PIED DROIT	CAPORAL
MATELOT DE 2 ^E CLASSE	CAPORAL DE SECTION
MATELOT DE 1 CLASSE	SERGENT
MATELOT-CHEF	SERGENT DE SECTION
MAÎTRE DE	ADJUDANT
2 ^E CLASSE	2 ^E CLASSE
MAÎTRE DE	ADJUDANT
1 ^{RE} CLASSE	1 ^{RE} CLASSE

A-CR-CCP-702/PF-002
Annexe C de l'OCOM C207.01
Guide pédagogique

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CARTES DE MÉMOIRE



SERGENT DE SECTION (SGT S)	
ADJUDANT 2 ^E CLASSE (ADJ 2)	
ADJUDANT 1 ^{RE} CLASSE (ADJ 1)	E ZO E
 MATELOT DE 3 ^E CLASSE (MAT 3) 	(PAS D'INSIGNE)
MATELOT DE 2 ^E CLASSE (MAT 2)	

 MATELOT DE 1 ^{RE} CLASSE (MAT 1) 	
MATELOT-CHEF (MATC)	
 MAÎTRE DE 2 [€] CLASSE (M 2) 	
│ │ │ MAÎTRE DE 1 ^{RE} CLASSE (M 1) │	
PREMIER MAÎTRE DE 2 ^E CLASSE (PM 2)	

PREMIER MAÎTRE DE 1^{RE} CLASSE (PM 1)



INSTRUCTION COMMUNE GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 6

OCOM C207.02 - VISITER UN CORPS DE CADETS OU UN ESCADRON LOCAL

Durée totale : 90 min

Aucun guide pédagogique n'est fourni pour cet OCOM.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC